

À l'échelle fédérale, il est d'une extrême importance que nous atteignons les objectifs budgétaires fixés dans le dernier budget, en dépit de la récente remontée des taux d'intérêt. Tant le premier ministre que le ministre des Finances ont déclaré en termes parfaitement clairs qu'ils prendraient toutes les mesures nécessaires pour parvenir à notre objectif, à savoir, ramener le déficit à 3 p. 100 du PIB [produit intérieur brut], pourcentage que notre pays n'a pas connu depuis 1977. À plus long terme, comme nous l'avons indiqué dans le Livre rouge, notre objectif consiste à équilibrer le budget.

Tout comme nous prenons des mesures concrètes afin de redresser notre situation sur le plan budgétaire, nous nous employons aussi à apporter de réelles améliorations au fonctionnement de la fédération canadienne. Le gouvernement fédéral mène résolument une action de coopération constructive avec les provinces afin que la fédération canadienne fonctionne mieux dans l'intérêt de tous les Canadiens. Le programme d'infrastructures, la réforme de la TPS [taxe sur les produits et services] et des programmes de sécurité sociale, la démarche de type «Équipe Canada» pour ce qui de la promotion du commerce international sont quelques exemples de domaines où les provinces et le gouvernement fédéral coopèrent dans un esprit constructif afin d'assurer un avenir meilleur aux Canadiens.

Plus tôt cette semaine, le premier ministre et ses homologues des provinces ont signé un accord sur le commerce intérieur prévoyant l'élimination ou la réduction des obstacles au commerce interprovincial. En plus d'accroître la prévisibilité et la stabilité du marché canadien et d'inciter les entreprises à mener des activités au Canada, cet accord confirme que le fédéralisme peut donner, et donne effectivement, de bons résultats.

Merci.